L'Assurance Maladie, les syndicats de médecins (CSMF, MG et SML) et l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM) ont signé ce jour l'accord sur les dépassements
d'
honoraires
.

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, se réjouit de la signature de cet accord
, grâce auquel l'
accès
aux
soins
redevient un droit pour tous les Français.

C'est un accord important pour la prise en charge de la santé des Français :

Les dépassements d'honoraires abusifs seront sanctionnés : parmi d'autres critères, le plafond de
70
euros
, soit
2,5
fois
le
tarif
de la
sécurité
sociale
, hors zones particulières, permettra d'engager des
procédures
.

Les médecins de secteur 1, qui exercent la médecine au tarif de la sécurité sociale, verront

leur rôle rev
alorisé
. C'est un élément important pour lancer la
réorganisation
du
système
de
santé
autour de la
médecine
de
proximité
. Le
forfait
de
soins
pour les
médecins
sera
généralisé
.

Près de 5 millions de personnes, éligibles à l'aide à la complémentaire santé (ACS), auront désormais la garantie de bénéficier du tarif de la sécurité sociale lorsqu'ils consultent un médecin en secteur 2.

Les médecins pratiquant des dépassements raisonnables (2 fois le tarif de la sécurité sociale) auront la possibilité de conclure un contrat d'accès aux soins, par lequel ils s'engageront à diminuer le montant de leurs dépassements, en contrepartie d'un meilleur remboursement de leurs patients par la sécurité sociale.

Un observatoire sera créé pour veiller au fait que les dépassements pratiqués par les médecins qui n'adhèrent pas au contrat ne continuent pas de croître.

Marisol Touraine salue l'engagement et la responsabilité dont les signataires ont fait preuve aujourd'hui.

Ces négociations ont été longues et finalement positives. La méthode privilégiée par le président de la République, qui est celle de la négociation, a permis de faire prévaloir l’intérêt général sur les intérêts particuliers : c’est l’accès de tous à des soins de qualité, priorité du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, qui est aujourd’hui concrétisé.